



## CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

### ➤ Pour les personnes physiques :

Bénéficiez-vous du statut de jeune agriculteur (JA) (bénéficiant des aides nationales à l'installation et installé à la date de signature de cet imprimé depuis moins de 5 ans à compter de la date figurant sur votre certificat de conformité CJA) :  oui  non

Ce projet s'inscrit-il dans votre plan de développement du dossier d'installation (DJA):  oui  non

➤ **Pour les personnes morales :** Nombre d'associés - exploitants : |\_|\_|\_| Nombre d'exploitations regroupées : |\_|\_|\_|

Associé(s) remplissant la condition d'âge <sup>(1)</sup>	Nom et prénom des associés-exploitants ou dénomination sociale	N°SIRET (ou PACAGE)	JA	Projet inscrit dans votre plan de développement JA
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Avoir au moins 18 ans et moins de 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de dépôt de la demande. Au moins un des associés doit remplir cette condition.

➤ **Pour les propriétaires non exploitants :** Veuillez préciser l'identité de l'exploitant remplissant les conditions d'éligibilité :

Nom et prénom de l'exploitant ou dénomination sociale	N°SIRET (ou PACAGE)	Date de naissance	JA	Projet inscrit dans votre plan de développement JA
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

**a) Localisation du siège de l'exploitation :**  Identique à la localisation du demandeur

Sinon, merci de préciser l'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_|

Commune : \_\_\_\_\_

**b) Zone du siège de votre exploitation : (pré-rempli)**

Zone défavorisée :  oui  non

Zone vulnérable :  oui  non Si oui, précisez la date du zonage :  avant 1<sup>er</sup> janvier 2007  après 1<sup>er</sup> janvier 2007

**c) Situation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sur les prélèvements d'eau au titre de code de l'environnement (art. L 214-1 à L 214-6 et L 512-1 à L 513-3).** Veuillez indiquer si votre exploitation :

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer pour lesquels : \_\_\_\_\_

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau (forage pour les bâtiments d'élevage) ;

ne relève pas de ces réglementations.

**d) Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires**

**d1) normes liées à la gestion des effluents**

Votre siège est en zone vulnérable et dans ce cas :

- disposez-vous, avant projet, des capacités de stockage des effluents :  
 RSD de 2 mois <sup>(1)</sup>       ICPE de 4 mois <sup>(2)</sup>       non <sup>(3)</sup>
- disposez-vous, avant projet, des capacités agronomiques :  
 oui       non <sup>(3)</sup>

Merci d'indiquer si vous avez réalisé les travaux de mise aux normes dans le cadre d'un PMPOA :

- oui       non : \_\_\_\_\_ (si non précisez)

- Uniquement pour les projets « Bâtiments » et sauf cas des exploitations où l'ensemble des animaux est logé en aire paillée intégrale (100% litière paillée accumulée, pas d'effluent liquide), pour compléter mon dossier, je joins à ma demande une expertise sur la situation de mon exploitation <sup>(4)</sup> :

- AVANT projet,
- APRES projet,
- aucune expertise complémentaire n'est à joindre.

**d2) normes liées au bien-être des animaux** (à ne remplir que si l'atelier est directement concerné par le projet)

- Etes-vous aux normes pour l'atelier Veaux de boucherie       oui       non <sup>(5)</sup>  
pour l'atelier poules pondeuses       oui       non <sup>(5)</sup>

- (1) Règlement sanitaire départemental (RSD), la capacité de stockage obligatoire est de deux mois (2 mois)
- (2) Installations classées pour l'environnement (ICPE), la capacité de stockage obligatoire est de quatre mois (4 mois)
- (3) Dans ce cas, si vous n'êtes pas jeune agriculteur, vous ne pouvez pas accéder à l'aide PMBE, sauf si vous êtes en mesure de présenter un arrêté d'engagement juridique notifié ou en cours de notification au titre du PMPOA et qui accorde des délais de réalisation, sous réserve que ces derniers soient encore valides.
- (4) Un feuillet « Etat des lieux réalisé par l'éleveur » (voir pages 11 et 12) vous indique s'il est nécessaire de compléter votre dossier par une expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents et, le cas échéant, le type d'expertise (avant et/ou après projet) à joindre. Voir dans le feuillet les réponses « oui » dans la rubrique « en conclusion ».
- (5) Si non, vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide pour l'atelier qui n'est pas aux normes au regard du bien-être de l'espèce animale concernée.

e) Effectifs	Effectif total de l'exploitation avant projet	Effectif concerné par le projet	Effectif total de l'exploitation après projet
Vaches laitières			
Vaches allaitantes			
Génisses lait			
Génisses viande			
Taurillons ou bœufs			
Veaux de boucherie			
Brebis lait			
Brebis viande			
Chèvres			
Poulinières			
Chevaux lourds destinés à la boucherie			
Chevaux d'élevage			
(*)			
(*)			

(\*) autres que bovins, ovins, caprins, équins : préciser

## CARACTERISTIQUES DU PROJET

### a) Eléments concernant le projet :

Type de production concernée par le projet :

- bovin       ovin       caprin      précisez la filière :  lait       viande       mixte  
 équin       volailles       lapins

Si vous avez coché plusieurs cases, veuillez préciser la production principalement concernée par le projet ainsi que la filière le cas échéant :

Type de projet :  Bâtiment

S'il s'agit d'un projet bâtiment, êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ?

- oui       non (si non veuillez joindre l'attestation d'autorisation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

Lieu des travaux :  Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse : \_\_\_\_\_

Département |\_\_|\_| Commune |\_\_|\_|\_|\_|\_|\_| lieu dit : \_\_\_\_\_

### b) Description des travaux et du projet :

- construction neuve       extension d'un bâtiment existant       rénovation d'un bâtiment existant

Veuillez indiquer la surface construite et ou rénovée : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Dont :  logement des animaux      précisez : litière accumulée :  oui       non

- salle de traite / laiterie  
 investissements de gestion des effluents d'élevage (si JA)  
 autres constructions (à préciser ci-dessous, par exemple : locaux et équipements sanitaires )

#### Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet : \_\_\_/ 20\_\_\_ (mois, année)      date prévue de fin de projet : \_\_\_/ 20\_\_\_ (mois, année)

**Description du bâtiment envisagé** (mode de logement des animaux, matériaux utilisés, nombres de places,...)

Equipements intérieurs :

Salle de traite, laiterie :

Equipement de stockage des effluents (uniquement si JA bénéficiant du régime dérogatoire pour la mise aux normes de son exploitation)

Autres

**c) Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de l'exploitation à partir des résultats prévisionnels de l'exploitation**

Si vous avez une comptabilité :

(en euros)

	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		

Si vous n'avez pas de comptabilité :

(en euros)

	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Solde d'exploitation : recettes - dépenses		

**d) Autres critères d'appréciation du projet pour lequel la demande de subvention est présentée**

- Nombre d'UTH :        avant projet : \_\_\_\_\_        après projet : \_\_\_\_\_
- Des innovations technologiques sont-elles introduites par votre projet sur l'exploitation :
  - utilisation de bio-matériaux :
    - oui    non        Si oui précisez : \_\_\_\_\_
  - système de traitement alternatif des effluents :
    - oui    non        Si oui précisez : \_\_\_\_\_
  - amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment et/ou utilisation d'énergie renouvelable :
    - oui    non        Si oui précisez : \_\_\_\_\_
- Votre projet a-t-il pour effet de réduire la pénibilité du travail ou des temps de travaux ?
  - oui    non        Temps de travail gagné estimé \_\_\_\_\_ (en heures/jour)
- Votre projet comporte-t-il des couloirs de contention des animaux bovins en particulier ?
  - oui    non
- Votre projet comporte-t-il des zones sécurisées d'isolement temporaire pour les animaux ?
  - oui    non

- Votre projet modifie-t-il votre système d'élevage en vue d'améliorer les conditions sanitaires et le bien-être des animaux (au-delà des normes réglementaires) ?  
 oui  non Si oui précisez : \_\_\_\_\_
- Etes-vous adhérent à une organisation de producteurs pour la (ou les) filières concernées par le projet ?  
 oui  non Si oui précisez : \_\_\_\_\_
- Votre projet d'investissement s'intègre-t-il dans une démarche qualité ?  
 - votre exploitation est qualifiée au titre d'une charte de bonnes pratiques d'élevage :  
 oui  non Si oui précisez : \_\_\_\_\_  
  
 - votre exploitation est qualifiée au titre de l'agriculture raisonnée :  
 oui  non Si oui précisez : \_\_\_\_\_  
  
 - la production et les produits issus de l'activité d'élevage aidée sont sous Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) tels que : label rouge, Appellation d'origine protégée (AOP), Identification géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), agriculture biologique) ou sous certification de conformité :  
 oui  non Si oui précisez : \_\_\_\_\_
- Votre projet répond-il à une charte paysagère et/ou avez-vous recueilli un conseil en architecture (CAUE, autres structures) ?  
 oui  non Si oui précisez : \_\_\_\_\_
- Avez-vous souscrit des mesures agroenvironnementales (MAE, CTE, CAD) dont le contrat est encore en cours à ce jour, ou des MAET ?  
 oui  non Si oui précisez l'année et le type de MAE : \_\_\_\_\_
- Votre exploitation est-elle intégrée dans une démarche globale de type diagnostic énergétique ?  
 oui  non Si oui précisez : \_\_\_\_\_
- Pouvez-vous nous indiquer l'évolution de vos surfaces de prairies permanentes et de cultures fourragères du fait de votre projet ?

	Surface avant projet (en ha)	Surface après projet
Prairies permanentes		
Prairies temporaires		
Cultures fourragères		
Total Surface Fourragère Principale		
% d'herbe/SFP		
Total Surface Agricole Utile		

- SI votre part d'herbe sur la SFP est aujourd'hui comprise entre 60 % et 65 % (ou 50 % et 65 % si JA) :  
 pour bénéficier de l'aide du Conseil Général de Seine Maritime, **je m'engage** à atteindre une part d'herbe dans la SFP de mon exploitation supérieure à 65 %, à échéance de 3 ans à compter de la date de dépôt du dossier plan bâtiment et durant les 5 années qui suivent l'octroi de l'aide  
 **je ne m'engage pas** à atteindre une part d'herbe dans la SFP de mon exploitation supérieure à 65 %, à échéance de 3 ans à compter de la date de dépôt du dossier plan bâtiment et durant les 5 années qui suivent l'octroi de l'aide
- Après réalisation de votre projet, les fosses de stockage des effluents (purin, lisier, eaux blanches et vertes) seront-elles couvertes ?  
 oui complètement  oui partiellement  non  sans objet (pas de fosse sur l'exploitation)  
 Si oui, un système de récupération des émissions de gaz à effet de serre est-il prévu :  oui  non  
 Si oui, une valorisation énergétique des gaz récupérés est-elle prévue :  oui  non



## DEPENSES PREVISIONNELLES :

### Bâtiment pour les élevages bovin, ovin, caprin et équin, avicole, cunicole :

Veuillez indiquer le montant global de votre projet pour ces élevages : \_\_\_\_\_ euros

	Logement des animaux (3)		Gestion des effluents (3)		Salle de traite / Laiterie		Autres constructions		Nom des entreprises correspondant aux devis
	(1)	Montant HT (€)	Montant HT (€)		(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	
Réseaux divers	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Terrassements, fondations	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Gros œuvre, maçonnerie, bardage	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Aménagements extérieurs (hors voiries)	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Matériels et équipements fixes, plomberie	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Couverture, charpente, fosse ou fumière non reliée à une fosse									
Electricité									
(2) Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels									
(4) En cas d'auto-construction, main-d'œuvre de l'éleveur									
Total									

**Éléments réalisés en bois :** La structure porteuse, la charpente, les menuiseries et le bardage sont-ils réalisés en bois :  oui  non

Si oui, veuillez indiquer une estimation du pourcentage de bois mis en œuvre dans le bardage : \_\_\_\_\_%

- (1) case à cocher en cas d'auto-construction  
 (2) limités à 10% du montant global des travaux concernés  
 (3) le poste gestion des effluents comprend uniquement les réseaux d'effluents, les pompes, le stockage et les systèmes de traitement  
 (4) évalués à partir de la somme hors taxes des coûts des matériaux nécessaires aux travaux dans la limite de 50%

## ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

**Je demande (nous demandons)** à bénéficier des aides à la modernisation des bâtiments d'élevage

**Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :**

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points.
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement.
- être à jour de mes cotisations sociales et fiscales (y compris redevance émise par l'Agence de l'eau),
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural,
- respecter les conditions d'âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de dépôt de ma demande (au moins 18 ans et moins de 60 ans),
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- respecter les normes minimales attachées à mon projet (vous reporter à la notice d'information),
- ne pas avoir obtenu d'aide dans le cadre du PMBE au titre de l'actuelle programmation 2007-2013,
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à candidature et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date de l'accusé de réception de mon dossier complet.
- avoir effectué l'état des lieux de l'exploitation permettant de déterminer si je dois joindre à ma demande une expertise de dimensionnement avant et/ou après réalisation de mes investissements,

**Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date de la décision éventuelle d'attribution de la subvention**

**Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :**

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années,
- à informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon(notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits - nationaux ou européens -, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;
- à apposer sur mon bâtiment une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque ;
- à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement mon (notre) activité d'élevage ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions ayant bénéficié des aides ainsi que le cheptel correspondant pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
- à respecter les normes minimales dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être des animaux attachées à l'investissement objet de l'aide,

**Je suis informé(e) (nous sommes informés)** qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés)** que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2.1 l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).



**Etat des lieux – zone vulnérable**  
**Situation de l'exploitation en matière de gestion des effluents d'élevage**  
(réalisé par l'éleveur, en lien avec une future demande de subvention PMBE)

Ce document « état des lieux » vous aidera à déterminer les pièces à fournir à la DDTM pour la gestion des effluents des élevages de votre exploitation en ce qui concerne la justification du dimensionnement des ouvrages de stockage ou de traitement des déjections, avant et / ou après la réalisation de votre nouveau projet de construction / aménagement de bâtiment. Les conclusions de cet état des lieux – surlignées en gris - sont à reporter dans le formulaire de demande de subvention PMBE.

En parallèle, vous devez pouvoir pour toutes vos parcelles situées en zone vulnérable être en mesure de présenter votre plan prévisionnel de fumure, votre cahier d'épandage où vos pratiques sont enregistrées et respecter le seuil de 170 kg d'azote par ha de votre Surface Potentiellement Epandable (SPE).

■ **Ai-je besoin de vérifier les capacités de stockage AVANT réalisation de mon projet PMBE ?**

- a1)** Je dispose d'une vérification des capacités agronomiques des ouvrages de stockage des déjections dans un dossier PMPOA:
- oui  *passez à la question a2*
  - non.  *passez à la question a3*
- a2)** Mon dossier PMPOA est clos (les travaux de mise aux normes qui étaient prévus sont réceptionnés ou bien il n'y avait pas de travaux à réaliser et le dossier administratif est soldé) :
- oui,  *passez à la question a4*
  - non = Pas de nouvelle vérification nécessaire sur la situation avant projet.  
⇒ **une vérification existe sur ma situation actuelle dans le cadre d'un dossier PMPOA en cours**  
*reportez cette information dans le tableau page 12 puis passez à la question a6*
- a3)** Mon élevage relève du régime d'autorisation des ICPE et je dispose d'un arrêté d'autorisation qui couvre l'ensemble des activités d'élevage de mon exploitation :
- oui,  *passez à la question a4*
  - non.  *passez à la question a5*
- a4)** Depuis la date de réception du solde de subvention (dossier PMPOA), ou depuis la date de l'arrêté d'autorisation ICPE, mon exploitation a connu au moins une des trois modifications suivantes :
- 1) augmentation d'effectif d'animaux de plus de 20% par rapport aux effectifs retenus pour le calcul des capacités des ouvrages de stockage / traitement des déjections du dossier PMPOA ou étude d'impact,
  - 2) augmentation des contraintes par la modification du régime réglementaire (RSD → ICPE déclaration → ICPE autorisation),
  - 3) modification du fonctionnement de certains bâtiments d'élevage et/ou de leurs annexes (concernant le mode de logement, les catégories d'animaux, le paillage).
- oui = je dois réaliser une vérification des capacités agronomiques des ouvrages de stockage des déjections existants sur mon exploitation AVANT projet PMBE. Dans ce cas, selon le résultat de l'expertise :
- Soit les capacités sont insuffisantes. Dans ces conditions, attention, je ne respecte pas la Directive Nitrate. **Je n'ai PAS accès au PMBE**. Pour pouvoir accéder au PMBE je dois d'abord procéder à la mise aux normes de mon exploitation.
  - Soit les capacités sont suffisantes. Dans ce cas je respecte à priori la Directive Nitrate. **L'accès au PMBE ne m'est pas interdit par ce critère.**  
⇒ **une vérification est à réaliser sur la situation avant travaux ;**  
*reportez cette information dans le tableau page 12 puis passez à la question a7*
- non = Pas vérification nécessaire sur la situation avant projet :
- ⇒ **une vérification existe sur ma situation actuelle dans le cadre d'un dossier ICPE autorisation.**  
*reportez cette information dans le tableau page 12 puis passez à la question a7*

**a5)** Actuellement, avant la réalisation du projet, mon exploitation génère des effluents liquides (purin, lisier, eaux salle de traite (nettoyage machine + quais), eaux souillées sur aires d'exercices extérieures, jus de silo, lactosérum, effluents d'atelier de transformation) :

- oui = Je dois réaliser une vérification des capacités agronomiques des ouvrages de stockage des déjections existants sur mon exploitation AVANT projet. Dans ce cas, selon le résultat de l'expertise :  
 - Soit les capacités sont insuffisantes. Dans ces conditions, attention, je ne respecte pas la Directive Nitrate. **Je n'ai PAS accès au PMBE.**  
 - Soit les capacités sont suffisantes. Dans ce cas je respecte à priori la Directive Nitrate.

**L'accès au PMBE ne m' est pas interdit par ce critère.**

⇒ **une vérification est à réaliser sur la situation avant travaux.**

*reportez cette information dans le tableau page 12 puis passez à la question a7*

- non = Pas de vérification nécessaire sur la situation avant projet :

⇒ **mon système d'exploitation ne nécessite pas d'ouvrage de stockage.**

*reportez cette information dans le tableau page 12 puis passez à la question a7*

**■ Ai-je besoin de vérifier les capacités de stockage APRES réalisation de mon projet PMBE ?**

**a6)** Mon projet de construction / aménagement de bâtiment fait partie d'un projet global décrit dans un dossier PMPOA :

- oui = Pas de vérification nécessaire sur la situation après projet

⇒ **Les vérifications avant et après projet sont les mêmes.**

*reportez cette information dans le tableau page 12. Le questionnaire est terminé  
 passez à la question a7*

- non.

**a7)** Mon projet, comporte des ouvrages de stockage des déjections ou de traitement des effluents (création ou adaptation d'existant) ou j'apporte des modifications à mon système d'exploitation ayant pour conséquence une modification dans la nature des effluents :

- oui = Je dois réaliser une vérification des capacités agronomiques des ouvrages de stockage des déjections qui existeront sur mon exploitation APRES projet

⇒ **une vérification est à réaliser sur la situation après travaux**, et à joindre à la demande de subvention.

*reportez cette information dans le tableau page 12. Le questionnaire est terminé*

- non = Pas de vérification nécessaire sur la situation après projet ⇒ **Les vérifications avant et après projet sont les mêmes**

*reportez cette information dans le tableau page 12. Le questionnaire est terminé*

**CONCLUSION**

Au vu des réponses que vous avez apportées, complétez la partie suivante. Elle indique si votre dossier de demande de subvention au titre du PMBE doit être accompagné d'une expertise du dimensionnement des ouvrages de stockage / traitement des déjections, sur la situation avant et/ou après projet.

**Nota : les mentions portées dans les deux dernières colonnes sont à reporter dans le formulaire de demande d'aide au titre du PMBE respectivement dans le cadre « situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires » point d1, et « pièces justificatives à joindre à l'appui de votre demande ».**

Votre situation <b>avant projet</b> est la suivante (voir cases cochées et mentions surlignées dans le questionnaire)	Expertise à joindre	Nature de la pièce justificative
<input type="checkbox"/> une vérification existe sur votre situation actuelle dans le cadre d'un dossier de demande d'aide antérieur (dossier PMPOA)	non	Déjà fournie
<input type="checkbox"/> une vérification existe sur votre situation actuelle dans le cadre d'un dossier ICPE autorisation	non	Déjà fournie
<input type="checkbox"/> une vérification est à réaliser sur la situation avant travaux	OUI	A joindre
<input type="checkbox"/> votre système d'exploitation ne nécessite pas d'ouvrage de stockage (donc pas de vérification nécessaire)	non	Sans objet

Votre situation <b>après projet</b> est la suivante (voir cases cochées et mentions surlignées dans le questionnaire)	Expertise à joindre	Nature de la pièce justificative
<input type="checkbox"/> les vérifications avant et après projet sont les mêmes	non	Sans objet
<input type="checkbox"/> une vérification est à réaliser sur la situation après travaux	OUI	A joindre